

Assemblée générale de l'Association Suisse des Formateurs en Sports Adaptés

Date : Le mercredi 13 novembre 2024

Lieu : Auberge de la Fleur de Lys, 1699 Porsel

Personnes présentes : 12 personnes, voir feuille signatures en annexe.

Personnes et/ou structure excusées : Laurent Tschanz (ASFSA), Jean-Luc Chassot (GDF)

1. Accueil et bienvenue

Ouverture de la séance par Sébastien Hermann à 19h09.

Nadège Vernier présente les points de l'ordre du jour à la séance.

2. Signatures des présences

La liste des présences a été remplie sous le regard de Nadège Vernier.

3. Adoption de l'ordre du jour

Toute la séance adopte l'ordre du jour à 19h13.

4. Adoption du PV de la dernière assemblée générale

Personne ne souhaite la lecture du procès-verbal de l'AG 2023.

Le procès-verbal de l'AG 2023 est accepté à l'unanimité à 19h15.

5. Présentation des comptes

Romaine Briguet nous présente les comptes.

L'année comptable de l'ASFSA est du 01 octobre au 30 septembre.

Un document avec les comptes en détails est disponible en annexe.

Informations complémentaires :

L'ASFSA a oublié d'envoyer la demande de cotisation aux structures membres, Romaine précise que cela va être fait prochainement.

Approbation des comptes à l'unanimité à 19h29.

6. Lecture du rapport des vérificateurs des comptes

Tobias Wegmann nous lit le rapport des vérificateurs des comptes.

Le rapport se trouve en pièce jointe de ce PV.

Approbation du rapport des vérificateurs des comptes à l'unanimité à 19h31.

7. Élections et démissions du comité

Président : Hermann Sébastien
Chef technique : Hermann Sébastien
Secrétaire : Vernier Nadège
Caissière : Briguet Romaine
Responsable sponsoring : Bigey Alain

Sébastien propose si une personne est intéressée à se joindre dans le comité pour rajouter une nouvelle énergie (il précise que cette personne n'a pas forcément besoin d'être formateur/trice).

L'assemblée répond qu'ils vont faire un sondage dans leur structure et nous redire s'ils ont une personne sous la main. Il est discuté que si l'assemblée propose quelqu'un en cours d'année, il serait bien d'organiser une assemblée extraordinaire pour valider cette nouvelle personne. A voir pour la suite.

Élections des vérificateurs des comptes :

Vérificateur n°1 : Tobias Wegmann
Vérificateur n°2 : Marie-Luise Wagner
Suppléant : Giuseppe Macri

Approbation et élection du comité ainsi que des vérificateurs des comptes par l'assemblée à l'unanimité faite à main levée. A 19h38.

Les formateurs/trices actuels sont Romaine Briguet, Johann Gesseney, Alain Bigey, Nadège Vernier, Pierre-Alain Gorgé, Sébastien Hermann, Laurent Tschanz, et bientôt Aymeric Landraud (il va commencer sa formation cet hiver).

8. Saison hiver 2023/24

Durant l'assemblée générale, nous avons montré un schéma avec l'évolution des inscrits sur les quatre dernières années. Voici ci-dessous ceux de l'hiver 2023/24 :

Tandem'Flex :

- 9 personnes formées en 6 jours + 1 jour de validation
- 21 personnes recyclées
- 2 journées supplémentaires
- 0 personne ayant abandonné
- 0 personne absente de dernières minutes (accident, maladie, autre, etc...)

Dualski :

- 9 personnes formées en 3 jours avec validation
- 10 personnes recyclées
- 1 journée supplémentaire
- 0 personne ayant abandonné
- 0 personne absente de dernières minutes (accident, maladie, autre, etc...)

L'ASFSA a essayé de mettre en place un CP dédié aux familles mais cela ne fonctionne pas, cela est trop compliqué au niveau logistique avec les enfants en situation de handicap pour un timing sur la journée, du coup pour l'instant l'idée est mise de côté.

9. Saison été 2024

Pareil que pour l'hiver, nous montrons à l'assemblée un schéma avec l'évolution des inscrits sur les quatre dernières années. Voilà pour le Cimgo de cet été 2024 :

Cimgo :

- 16 personnes formées en 2 jours avec validation
- 9 personnes recyclées
- 0 jour supplémentaire
- 0 personne ayant abandonné
- 1 personne absente de dernière minute (accident, maladie, autre, etc...)

Cet été nous avons eu assez de demandes pour pouvoir organiser deux formations Cimgo au mois de juin.

L'ASFSA est assez régulière sur le nombre de personnes qui font leur formation. En revanche, pour les CP on voit les chiffres qui changent beaucoup car plusieurs associations (Différences Solidaires et Go Tandem) font des CP associatifs, ce qui amènent une quinzaine de personnes d'un coup.

A l'heure actuelle, la formation Cimgo se fait toujours à Villars-sur-Ollon. Cela pour des raisons de chemins qui sont bien adaptés à la formation (très progressif), l'ASFSA peut bien s'adapter selon la météo avec ce lieu (au sec s'il pleut pour la théorie et plusieurs chemins différents selon la météo).

10. Infos ARGE et SSSA

Les différents organes de formation (SPV, PluSport, l'ASFSA, ...) doivent s'organiser pour que les différentes formations aient plus d'équivalences. En adhérant à SSSA, nous devons aussi adapter nos formations pour qu'elles correspondent aux autres formations dans le sport des neiges adapté.

Sébastien présente le tableau des formations SSSA.

Procédure de formation

- Formation préalable (min. 3 jours) chez J+S, PluSport, SSSA
- Formation théorique (Module Assistant 3j) chez J+S, PluSport
- Cours technique (dual 3 jours, tandem 7 jours) à l'ASFSA, PluSport
- Stage (3 jours) suivi par un pilote plus expérimenté qui a terminé sa formation
- Quelques jours de pratique
- Examen final (1 jour) par un formateur ASFSA

Question dans l'assemblée : Qu'en est-il pour les familles ?

Si les parents ne veulent pas suivre le cursus de base, ils peuvent suivre le cours pratique mais pourront piloter uniquement leur enfant et ne pourra pas louer un engin dans une association.

Question dans l'assemblée : Est-ce que la formation théorique peut-elle être faite après la formation pratique ?

Oui, c'est possible. Mais on ne peut pas faire le stage ou une autre étape avant que le cours théorique soit suivi.

Questions dans l'assemblée : Est-ce la même procédure si c'est un pilote qui travaille pour une école de ski, pour une association en étant payé, pour une association en étant bénévole ?

Oui, c'est la même procédure pour tous les pilotes sauf si c'est un parent qui pilote uniquement son enfant.

Question dans l'assemblée : Est-ce qu'il serait possible de trouver une solution pour que les parents puissent piloter pas uniquement leur enfant, mais aussi un autre enfant dans un cadre privé ?

Nous allons discuter à L'ARGE et essayer de faire en sorte que ce soit possible.

Question dans l'assemblée : Est-ce possible de sortir de l'ASFSA et de suivre que la formation de Tessier en France ?

Non, ce n'est pas une bonne idée. Il est important que tous les pilotes suivent des CP pour rester à jour dans leur niveau de formation, ceci particulièrement pour éviter d'éventuels problèmes avec les remontées mécaniques.

Question dans l'assemblée : Pourquoi faut-il faire 3 jours de formation et pas juste un examen d'une journée pour montrer son niveau de ski ?

Ce n'est parce qu'on est bon skieur qu'on maîtrise ce qu'on fait techniquement et que nous avons les connaissances des règles FIS, etc...

Sébastien annonce que pour cette année, il y a la possibilité de demander une validation des acquis avec une journée de formation en passant par une école de ski.

Sébastien dit que l'ASFSA réfléchit à proposer une formation préalable.

Question dans l'assemblée : Fondpro participe financièrement à la formation des professeurs de sports des neiges qui ont terminé leur formation. Est-ce qu'on pourrait regarder avec eux pour qu'ils participent aux formations de pilotes ?

On peut regarder, mais probablement pas, car être pilote d'engins adaptés n'est pas une formation professionnelle.

Question dans l'assemblée : Si par exemple un pilote dual veut suivre une formation tandem, est-ce qu'il doit faire la formation préalable de ski ?

Oui.

Sébastien précise qu'à l'ARGE on défend les familles.

Remarque dans l'assemblée : Les associations se sont engagées en adhérant à l'ASFSA à prêter des engins uniquement aux personnes qui sont à jour avec leur formation. Les associations doivent être garantes de la bonne marche de leurs journées.

Remarque dans l'assemblée : Lors d'une journée famille l'association se porte garant pour un parent qui pilote un autre enfant que le sien, s'il y a une pété, c'est l'association qui prend.

L'ASFSA souhaiterait à l'avenir qu'elle soit capable d'aider financièrement pour les frais de formations pour les familles.

11. Saison hiver 2024/25

Pour cet hiver, il est prévu de faire une seule formation Tandem'Flex s'il y a assez d'inscrits. Pour l'instant nous avons 6 personnes donc c'est en bonne voie.

Pour les CP Tandem'Flex, il y a trois dates prévues, avec les catégories différentes (A, B ou C).

Il y a deux formations DualSki prévues cet hiver, une en décembre et une en février. Pour l'instant nous avons 2 personnes inscrites pour décembre et 0 pour février.

Pour les CP DualSki, il y a trois formations prévues, pareil que pour le Tandem'Flex, avec les catégories différentes (A, B et C).

En ce qui concerne le Gotoski, pour l'instant nous n'avons pas mis de dates de formation cet hiver. Nous avons remarqué que le matériel n'est pas adéquat. Pour l'instant nous n'avons pas eu de demande non plus.

Pour le Snowkart, une date est prévue le dimanche 19 janvier 2025. Pour l'instant pas de demande.

Question dans l'assemblée : est-ce que ce ne serait pas mieux de proposer des dates en weekend pour la formation ?

Pour l'instant nous n'avons pas eu de problèmes avec ça. Les personnes s'adaptent et nous n'avons pas de remarque vis-à-vis de ça.

Question : Quel est le pourcentage de parents dans les formations ?

Il est difficile de répondre comme ça en pourcentage mais dans chaque formation ces dernières années nous avons eu environ un voir deux parents présents.

12. Saison été 2025

Deux formations Cimgo sont prévues pour l'année prochaine.

Il est prévu également trois dates de CP, comme pour l'hiver, avec cette fois seulement 2 catégories, la normale et la catégorie C avec le BLS-AED inclus.

13. Divers et propositions individuelles

Question : Steve demande si une personne qui a fait sa formation Cimgo en France doit faire son CP tous les deux ans ?

Sébastien répond que oui c'est possible et même mieux.

Question : Pierre-Alain demande s'il y a une date de validité sur la carte ASFSA ?

Sébastien répond en expliquant que sur la carte de formation de base non mais qu'une fois le premier CP fait, sur la carte reçue au CP il y a une date de validité pour le prochain CP.

Question : Tobias demande si l'ASFSA donne la formation Cimgo en allemand ?

Sébastien répond que oui l'ASFSA pourrait organiser cela uniquement s'il y a assez de participants pour faire un groupe complet.

Question : Giuseppe demande si l'ASFSA pense donner de nouvelles formations, genre parapente par exemple ?

Sébastien explique que ce n'est pas l'idée actuellement. L'ASFSA doit déjà se concentrer sur ce qu'elle a. Rien n'est exclu mais cela dépend des forces qu'elle a.

Sébastien explique la nouvelle façon de devenir formateur/trice. C'est donc l'association qui doit recommander son futur formateur/trice. C'est-à-dire que si par exemple un pilote de chez Loisirs Pour Tous voudrait devenir formateur chez l'ASFSA, il devrait d'abord aller se présenter au comité de son association, Loisirs Pour Tous, et que cette dernière vienne présenter son pilote. Pour l'ASFSA, cela aide à voir si le pilote proposé par l'association est fiable, dans sa façon de travailler, si il ou elle est investie dans son association, etc...

Caroline Rosat de chez Capdenho donne l'info qu'une pilote de chez eux a effectué un travail de master sur les bénéfices physiques d'une personne en situation de handicap

dans le Tandem'Flex. Son mémoire peut être distribué aux personnes désireuses de le lire.

14. Clôture

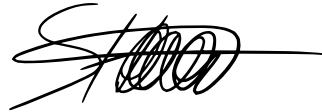
La séance est levée à 21h24.

Ollon, fait le lundi 2 décembre 2024.

Secrétaire, Nadège Vernier



Président, Sébastien Hermann



Rapport pdes vérificateurs des comptes 2023-2024
ASFSA - Association Suisse des Formateurs en Sports Adaptés

Blonay, le 11 novembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale de l'ASFSA, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice comptable allant du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024.

Sur la base de notre vérification, nous estimons que les états financiers de l'ASFSA donnent, une image fidèle de la situation financière de l'association à la date de clôture, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos conformément aux principes comptables généralement acceptés.

Nous vous proposons d'approuver les comptes 2023-2024 tels que présentés et d'en donner décharge à la caissière et au comité.

Blonay, le 11 novembre 2024













Jean-Luc Chassot



Tobias Wegmann

Assemblée générale de l'Association Suisse des Formateurs en Sports Adaptés du 13 novembre 2024

Feuilles de présences et signatures :

Nom	Prénom	Association	Adresse email	Signature
Briguet	Romaine	ASFSA	asfsa.romaine@gmail.com	
Vernier	Nadège	ASFSA	asfsa.secretaire@gmail.com	
Hermann	Sébastien	ASFSA	asfsa.sport.adapté@gmail.com	
Bigey	Alain	ASFSA	sponsoring.asfsa@asfsa.ch	
Pierre-Alain	Gorgé	Capdenho	peorgorge@gmail.com	
Gesseney	Johann	Go Tandem	gotandem.johann@gmail.com	
André	Patrick	Go Tandem	p.andre@bluewin.ch	
Macri	Giuseppe	Fun For All	giuseppe.macri1@gmail.com	
Wegmann	Tobias	Loisirs Pour Tous	tobiab@loisirs-pour-tous.ch	
Birbaum	Steve	Différences Solidaires	steve@differe ^{differe} nces-solidaires.ch	
Del Toro	Johnatan <i>Southern</i>	Différences Solidaires	j.deltoro@icloud.com	